

Année scolaire :

Maternelle

Elémentaire

Enfant à inscrire

Nom : Prénom : Sexe :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse complète :

Code postal et ville :

Attention : pour tout enfant non domicilié sur la commune de Saint Junien, vous devez nous fournir un accord écrit du Maire de votre commune de résidence.

Renseignements concernant les parents

Situation des parents : Mariés Concubinage ou vie maritale Célibataire

Veuf(ve) Divorcés Séparés Autre :

En cas de séparation, qui a la garde de l'enfant ?

Les deux parents ont l'autorité parentale sur l'enfant ; en cas de séparation ou de divorce, si l'un des parents est déchu de son autorité parentale, il est indispensable de fournir un justificatif (copie de jugement de divorce ou de séparation).

Parent 1 Père Mère Famille d'accueil Autre

Autorité parentale : Oui Non (si non : fournir le justificatif)

Nom : Prénom :

Adresse complète (si différente que celle indiquée pour l'enfant) :

Code postal et ville :

Téléphone : Courriel :

Parent 2 Père Mère Famille d'accueil Autre

Autorité parentale : Oui Non (si non : fournir le justificatif)

Nom : Prénom :

Adresse complète (si différente que celle indiquée pour l'enfant) :

Code postal et ville :

Téléphone : Courriel :

Classe demandée

L'enfant est-il déjà scolarisé ? Oui Non

Si oui, École : Commune : Niveau scolaire :

Niveau scolaire demandé pour cette inscription :

Maternelle Petite section

Moyenne section

Grande section

Elémentaire CP CE1 CE2

CM1 CM2

Autre :

- Le livret de famille (photocopie de la famille complète) ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant (copie en cas d'envoi par courrier).
- Le carnet de santé de l'enfant comportant les vaccinations obligatoires ou, à défaut, les certificats des vaccinations (copie en cas d'envoi par courrier).
- Un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois (copie en cas d'envoi par courrier).

Le cas échéant : Autorisation du Maire de la commune de résidence si vous habitez dans une commune extérieure à Saint-Junien.

En cas de divorce/séparation, photocopie de l'extrait de jugement relatif à l'exercice de l'autorité parentale.

Attestation de garde ou justificatif de domicile de la personne qui garde votre enfant.

Certificat de radiation de l'école précédente

IMPORTANT : La demande d'inscription ne pourra être retenue que si le dossier est **COMPLET**. Une lettre d'affectation vous sera envoyée ultérieurement afin que vous puissiez prendre contact auprès de l'école primaire dans laquelle votre enfant sera scolarisé. Cette demande d'inscription ne vaut donc pas acceptation.

Responsable du traitement : Service éducation - 05 55 43 06 88 - education@saint-junien.fr

Portail familles

Le portail familles vous permet de réaliser en ligne toutes les démarches liées aux activités de vos enfants dans les domaines de la scolarité, de la jeunesse et de l'enfance. Son utilisation est obligatoire.

Afin de renseigner votre espace, vous recevrez un mail provenant de [Mairie de Saint-junien ne-pas-repondre.inoe@mail-aiga.fr](mailto:inoe@mail-aiga.fr).

Ce lien sera valable 4 jours. Il vous permettra d'activer votre espace et de sécuriser votre compte personnel à l'aide d'un mot de passe.

Si vous ne recevez aucun message, merci de contacter le service éducation au 05 55 43 06 88.

En cas de difficultés, des personnes ressources pourront vous accompagner dans vos démarches :

- à mairie auprès de l'accueil et du service éducation
- dans les écoles auprès des services périscolaires ou des parents d'élèves élus,
- à La Parenthèse du O et de la Glane,
- à l'ALSH du Châtelard et à Anim'ados

Conformément au règlement sur la protection des données (RGPD) 2016/679 du 27 avril 2016, complété par la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, version 4, décret no 2019-536 du 30/05/2019, je suis informé(e) que les informations données sont librement fournies pour la mise en œuvre de traitements pour les finalités suivantes : Recevoir toute information municipale utile à la scolarité de notre enfant.

Nous déclarons sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus et nous nous engageons à signaler au Service Education tout changement de situation de nos enfants au cours de sa scolarité.

La durée de conservation de ces renseignements est fixée à 10 ans.

Mon attention est attirée sur l'importance de l'exactitude des informations fournies qui ne pourront faire l'objet de rectifications après édition des supports imprimés et sur ma responsabilité en matière de droits à l'image et propriété intellectuelle des images, éléments graphiques et multimédias communiqués et pour lesquels j'autorise l'exploitation et la diffusion.

Je dispose des droits prévus par le règlement sur la protection des données (accès, modification) en m'adressant au délégué à la protection des données à l'adresse mail suivante : rgpd@gaiacconnect.fr